

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE
DE
LES ANGLES
(30133)

Arrêté du Maire

N° 2024_DAG_A029

Objet : Délégation temporaire de fonction d'officier d'état civil à
Mme Claudine GUIGARD, Conseillère municipale

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses Adjointes et, en cas d'absence ou d'empêchement des Adjointes, à des membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT l'absence ou l'empêchement du Maire, de l'ensemble de ses Adjointes et des conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau :

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Claudine GUIGARD, conseillère municipale dans l'ordre du tableau, est déléguée pour remplir les fonctions d'officier d'état civil dans la commune de Les Angles, à l'occasion du mariage de

- Monsieur Daniel ALBOAIE

avec

- Madame Diana-Maria MUNTEANU

qui sera célébré en ladite commune le samedi 16 mars 2024.

Article 2 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la Mairie.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID : 030-213000110-20240311-2024_DAG_A029-AR

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Préfet ainsi qu'à Mme le Procureur de la République.

Les Angles, le 5 mars 2024

Le Maire,



(Signature)
Paul MELY

Affiché le : 12 03 2024

Publié sous forme électronique le : 12 03 2024